

Arrêté n°2022-208 portant nomination de M. David SCHREIBER aux fonctions de directeur des études Lettres

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment son article 13.2,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

M. David SCHREIBER, professeur agrégé, est nommé directeur des études Lettres, à compter du 1^{er} septembre 2022, pour une durée de trois ans renouvelable.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure-PSL.

Fait à Paris, le 29 août 2022

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL

SIGNÉ

Frédéric WORMS